

Texte en anglais trouvé sur le site anar britannique Libcom.org (<http://libcom.org/>), dans sa rubrique « History », sous le titre «1916-1932 : The fight for freedom of speech on Glasgow Green».

La traduction a été réalisée par le Collectif Anarchiste de Traduction et de Scannerisation (CATS) de Caen (et d'ailleurs) en octobre 2011.

D'autres traductions sont en téléchargement libre sur notre site : <http://ablogm.com/cats/>

1916-1932: La lutte pour la liberté de parole dans le Glasgow Green

L'histoire de la lutte victorieuse pour restaurer la liberté de parole et d'assemblée dans un des plus vieux parcs britanniques après qu'elle ait été interdite en 1922.

Le Glasgow Green se trouve dans le centre de la ville, c'est le plus vieux des parcs de Glasgow. Son origine réside dans les Terres Communes de la cité. Depuis les années 1100 la zone du Green a été utilisée pour toutes sortes de choses allant de la tourbière, du pâturage, du lieu d'abattage de bétail et d'exécutions jusqu'au lieu de promenade, de discussion et de jeux.

Le 13 avril 1916, la municipalité de Glasgow abrogea un arrêté de 1896 qui régissait les parcs de la ville et le remplaça par l'arrêté N°20 qui restreignait le droit de s'assembler librement. L'arrêté ne fut pas invoqué jusqu'en 1922 et il fut par la suite à l'origine d'un nombre considérable de désordres émeutiers dans les années 1920 et 1930.

Le 30 juillet 1923, après de nombreuses protestations et manifestations, l'arrêté N°20 fut amendé pour permettre une exception dans la zone au delà des portes du Green, à Joycelyn Square. Les rassemblements étaient toujours évacués en dehors de tous les autres parcs de la ville, ce qui ne se terminait pas toujours calmement. Guy Alfred Aldred¹ défia l'arrêté en tenant des meetings au delà des portes des jardins botaniques, il considérait le Green comme un cas spécial à cause de ses traditions historiques. Le 6 juillet 1924, Guy Aldred adressa une lettre ouverte, publiée dans « *The Commune* » (un journal anarchiste de Glasgow NDT), au Lord Provost (plus ou moins l'équivalent du maire NDT), au magistrat de la ville et au Conseil Municipal. Il se référait au droit inaliénable à la libre parole dans le Green de Glasgow, garanti par une longue tradition et respecté par la Loi Commune d'Écosse². Dans la lettre il fit savoir qu'il serait l'un des 70 orateurs participant Es à un meeting calme et ordonné au monument du Glasgow Green. Il mentionna également les 70 affaires judiciaires en cours et celles et ceux déjà en prison, traités comme des criminels pour avoir parlé dans le Green sans permission. Le meeting eut lieu comme annoncé et il y en eut d'autres dans les semaines qui suivirent. À chaque meeting la police prit des noms et inculpa les orateurs/rices. Celles-ci et ceux-ci furent séparés en 2 groupes, celui de la Fédération Communiste Anti-Parlementaire de Guy Aldred et celui du Parti Républicain des Travailleurs Écossais de John MacLean.

Le 29 novembre 1926, lors d'une réunion du Sous-Comité des Parcs de Glasgow, un rapport fut lu détaillant des plaintes du Comité des Magistrats, se référant à des abus à Joycelyn Square liés à des indésirables tels que des parieurs sur courses qui attiraient des éléments bagarreurs et gênants. Une motion fut soumise au Sous-Comité des Parcs proposant que l'exemption dont bénéficiait le Joycelyn Square par rapport aux restrictions concernant le Green soit abrogée. La motion fut adoptée. À ce moment

là Guy Aldred était à Londres pour une autre campagne lorsque le 15 février 1925 il fut arrêté sur son estrade à Hyde Park³ et inculpé de blasphème et de sédition.

Quand il fut informé que le Sheriff Principal de Glasgow, A.O.M. MacKenzie, avait reçu une demande de la municipalité de Glasgow pour supprimer la clause de l'arrêté exemptant le Joycelyn Square des restrictions qui s'appliquaient au Green, il fit appel. L'audience eut lieu le 29 mars 1927, Guy Aldred y apparut en personne pour exprimer ses objections.

Aldred cita des Actes et des autorités soutenant ses vues selon lesquelles l'arrêté se situait au delà de l'autorité légale de la municipalité et était inconsistant au regard des Lois d'Écosse et qu'il était en fait un acte d'interdiction. Il déclara également que les autorités de Londres avaient des lois pour prévenir la présence des parieurs sur courses à Hyde Park mais autorisaient les meetings publics. Le Sheriff MacKenzie confirma l'arrêté le 1er avril 1927. Le « *Glasgow Herald* » alla plus loin dans un article du 2 avril suggérant que la municipalité devait se préparer à réglementer dans la ville toute prise de parole au coin des rues. Le « *Daily Herald* » titra « LE GLASGOW GREEN SILENCIEUX ».

Juin 1931 vit le problème redevenir très vivant lorsque la Fraternité du Chemin, connue aussi comme les « Prêcheurs Clochards », arriva à Glasgow et commença avec ferveur et passion à prêcher dans le Green. Ils avaient rarement où dormir et n'avaient littéralement aucune possession à part leur croix de bois. Ils comptaient sur des collectes pour survivre, la prison signifiait pour eux de la nourriture et un lit. Ils étaient continuellement arrêtés et condamnés à 30 jours de prison, leur seule défense devant la cour était de chanter puissamment « En Avant Soldats Chrétiens ».

John McGovern, membre de l'ILP (Independent Labour Party, Parti Travailleiste Indépendant⁴) élu au parlement pour Shettleston (une banlieue de Glasgow NDT), demanda au Secrétaire d'État William Adamson s'il relâcherait les Prêcheurs Clochards. Mécontent de la réponse, McGovern persista jusqu'à ce que le président du parlement lui ordonne de quitter la chambre. Il refusa et tandis que 4 huissiers essayaient de l'évacuer, des partisans de Mc Govern s'agrippèrent à lui pour les en empêcher. Tandis qu'une masse de corps grondait en direction de la porte, le parlement commençait à ressembler à un meeting de rue dispersé par la police. McGovern fut finalement éjecté de la chambre et suspendu pour le restant de la session. L'événement lui amena une grande publicité et il annonça à la presse qu'il parlerait dans le Glasgow Green sans autorisation.

Un Conseil pour la Liberté de Parole (Free Speech Committee) fut formé. Le dimanche 5 juillet 1931, Mc Govern arriva dans le Green pour parler, une foule de 6 000 personnes s'était rassemblée. Le meeting fut autorisé à se dérouler, la police prenant les noms des orateurs, qui ne manquaient pas. Les orateurs étaient : McGovern, Aldred, Pickering, McShane, Rennie, Heenan, McDougal, Reilly, McGlinchy et Lanaghan. Tous furent convoqués 2 fois devant le tribunal et reçurent 3 £ d'amende chacun. Guy Aldred fit appel au nom de tous les accusés.

À un meeting à Central Halls à Glasgow le 19 septembre 1931, le Comité pour la Liberté de Parole devint un Conseil d'Action permanent. Ce Conseil d'Action tint grâce à la question du Green. En vérité ses membres venaient de nombreuses nuances de la Gauche et avaient des motivations différentes. Celles-ci allaient du droit au travail, au refus des examens de ressources⁵ jusqu'à l'anti-parlementarisme et d'autres encore. Les motivations différentes et la direction fragmentée aboutirent aux journées d'émeutes qui se produisirent le 1^{er} octobre et après. Le jeudi 1^{er} octobre une énorme foule s'était rassemblée dans le Green, des estimations disaient 100 000 personnes, la police disait 40 000. La police avait donné l'instruction à certains membres du Conseil d'Action d'emmener les manifestantEs ailleurs sous forme de groupes organisés partant dans différentes directions. Une part de la foule était armée de bâtons, de

marteaux et de bouteilles comme certains membres du Conseil d'Action en avaient donné l'instruction la veille. Il semble qu'un trouble se soit produit à la tête d'un grand groupe se préparant à quitter le Green. McGovern fut empoigné et arrêté. La police chargea la foule, McShane se retrouva derrière les lignes de celle-ci et prit la tête d'un groupe qui allait « tenter quelque chose avec la police », l'emmenant en dehors du Green par le pont suspendu (St Andrew's Suspension Bridge NDT) jusqu'à Gorbals (un quartier ouvrier sur la rive sud de la Clyde, pas loin du Green NDT). L'émeute éclata dans toute la ville et cela continua toute la fin de semaine. Les vitrines des magasins furent brisées et ces derniers pillés dans toutes les rues de la ville. Il fut rapporté que la ville était « plongée dans la terreur ». Le lundi 5 octobre, Guy Aldred tint un meeting dans le Green et réprimanda sévèrement McGovern et McShane pour avoir chauffer les gens sans autres objectifs que d'apparaître comme leurs dirigeants et de promouvoir leur propre agenda. Le 18 janvier 1932 vit comparaître McGovern, McShane et 10 autres personnes devant le tribunal inculpés d'assaut, d'agression et d'émeute. McShane fut acquitté, la police déclarant qu'il avait suivi ses instructions. McGovern fut également acquitté car il avait été interpellé avant que la violence éclate. Les 10 autres, membres ordinaires de la population, reçurent chacun 3 mois de prison. L'appel contre l'inculpation de Guy Aldred, John McGovern et des autres pour avoir parlé dans le Glasgow Green le 5 juillet 1931 arriva devant la Haute Cour de Justice le 17 octobre 1931. Bien que l'appel ait échoué, les observations faites par le Lord Justice General (le juge suprême des tribunaux d'Écosse NDT) furent notifiées au Comité des Parcs. Ces observations et les événements du 1^{er} au 6 octobre 1931 amenèrent le Comité des Parcs à abroger l'arrêté N°20 le 3 mars 1932 et un arrêté amendé donna le droit d'organiser des meetings publics, des ventes de littérature et des collectes aux endroits qui seraient prévus à cet effet. L'amendement fut confirmé le 8 juin 1932 par le Sheriff Principal MacKenzie. Le vieux kiosque à musique fut aménagé pour les prises de paroles publiques. Guy Aldred affirmait que l'arrêté amendé s'appliquait à tous les parcs de la ville et que la municipalité faillait à ses devoirs si elle ne notifiait pas sa mise en place dans tous les parcs où les citoyens pouvaient se rencontrer et parler librement.

Le droit à la liberté d'assemblée revint seulement au Glasgow Green grâce à la lutte déterminée et toujours courageuse de celles et ceux qui étaient impliqués. Les événements du Glasgow Green prouvent que tous les droits, que nous considérons parfois comme acquis, doivent être gardés avec vigilance ou alors ils disparaissent et les retrouver peut être une lutte amère et dure.

John Couzin

NOTES DU TRADUCTEUR :

- 1) Guy Alfred Aldred (1886-1963) : figure anarcho-communiste, membre influent de la Fédération Communiste Anti-Parlementaire. Anime plusieurs journaux anarchistes de Glasgow.
- 2) Loi Commune d'Écosse : Ensemble basée à la fois sur les us et coutumes codifiées avant le traité d'union avec l'Angleterre et sur une succession de lois tirées de jugements issus de tribunaux écossais.
- 3) Hyde Park : parc célèbre de Londres où existe depuis 1872, un endroit réservé, appelé *Speakers' Corner*, où de multiples orateurs/rices peuvent librement prendre publiquement la parole.
- 4) Independent Labour Party : parti socialiste fondé en 1893, il rejoint le Parti Travailleuse à sa création en 1906, constituant son aile gauche. Maintient des positions pacifistes pendant la première guerre mondiale. Quitte le Parti travailliste en 1932 et s'associe internationalement avec divers partis de la gauche socialiste révolutionnaire. Décline lentement par la suite.
- 5) Les émeutes du Green se produisent dans un contexte de crise mondiale où le chômage est devenu massif (d'où le « droit au travail ») et où les rares aides sociales existantes à l'époque sont distribuées après « examens des ressources ». La pauvreté ambiante explique aussi sûrement l'ampleur et la durée des pillages du mois d'octobre 1931.